



Chers collègues,

En cette rentrée la FFPB a développé sa centrale d'achat et offre maintenant de nombreux services en plus des fournitures habituelles :

- L'affiche « Conditions Générales de Prestation » et le « Barème de Remboursement »
 - Les affiches tarifs, réserves boutons, etc...
 - Les affiches réglementaires d'exploitation
 - Le classeur 2345
 - Les housses vêtement réutilisables pour la suppression du plastique
- Et donc désormais :
- Un contrat groupe multirisque professionnel,
 - Un contrat groupe Mutuelle Santé pour les travailleurs indépendants,
 - Un contrat groupe prévoyance à options multiples (pour salariés et non salariés), PERP, PERCO, PEI, etc.. est en cours de finalisation,
 - Un contrat groupe contrôle ICPE,
 - Un contrat groupe d'accompagnement en négociation énergie, eau,
 - Un contrat groupe « Médiateur » (en cours de validation)
 - Sans oublier nos services habituels de conseils juridiques, législatifs et réglementaires

Soyez vigilants sur les dates de résiliation des contrats d'assurance ou d'énergie, soyez donc prévoyants!

La FFPB concrétise la mission qu'elle s'est fixée, être proche de vos préoccupations et vous permettre d'accéder à des services à un coût réduit.

Nous poursuivons nos négociations de refonte des diplômes professionnels, la création d'un référentiel RSE, et les travaux avec l'AFNOR (normalisation des matériels), la CARSAT, le Ministère de l'Ecologie, etc...

Notre site internet est une mine d'informations où vous trouverez tout autant la dernière Recommandation Carsat en Entretien Textile que les affichages obligatoires. Il s'enrichit régulièrement de nouvelles informations, je vous invite à le consulter régulièrement.

N'hésitez pas à contacter notre équipe de permanents dévoués à votre service ; demandez vos codes d'accès si nécessaire, et signalez l'éventuelle absence de réception des mails « Note Info » CNAMS/FFPB qui vous apportent les infos importantes de dernière minute.

Confraternellement,

Olivier Risse

Président FFPB
